

Budget rectificatif 6/2006: révision des prévisions des ressources propres RPT et soldes TVA et RNB, diminution des crédits FEOGA et Fonds structurels et de cohésion

2006/2265(BUD) - 13/12/2006 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif **6/2006**.

ACTE LÉGISLATIF : 2006/995/CE, Euratom.

CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 6/2006 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 13 décembre 2006 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise essentiellement à réduire de **7,373 milliards EUR** les contributions des États membres au budget 2006.